

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

du Commerce, de la Finance, de l'Industrie de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau: No. 32, rue Saint-Gabriel, Montréal

ABONNEMENTS:

Montréal, un an..... \$2.00

Canada et Etats-Unis..... 1.50

France..... fr. 12.50

Publié par

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATION COMMERCIALE.

J. MONIER, Directeur.

Téléphone Bell No. 2602.

Téléphone Federal No. 708.

MONTREAL 13 MARS 1891

ACTUALITES

Les barils en papier prennent de la vogue en Angleterre et ils font une rude concurrence aux barils en bois.

L'Edison General Electric Co, dont le siège est à New-York, vient de porter son capital de \$12,000,000 à \$15,000,000.

M. Ed. Dyonnet, un jeune artiste canadien qui arrive de Rome, où il a complété ses études artistiques vient mettre ses talents à la disposition de nos concitoyens. Voir son annonce.

M. J. N. Laprés, élève de Wm. Notman, s'est monté, au coin des rues Ontario et St Denis, un magnifique établissement photographique qui doit nécessairement devenir l'établissement à la mode dans notre beau quartier canadien.

On estime que les sept huitième du capital manufacturier des Etats Unis, sont six milliards, sont basés directement ou indirectement sur l'exploitation de brevets d'invention.

Il y a à peine deux ans le platine valait \$7.50 l'once; aujourd'hui, il vaut \$20. Cette augmentation extraordinaire est due à la demande toujours croissante du métal pour les appareils électriques et surtout pour les lampes incandescentes.

Le législatrice du Vermont a voté une loi prohibant la fabrication de tout article en imitation ou ressemblance avec le beurre naturel, à moins qu'il ne soit coloré ou violet. La même restriction s'applique aux articles d'imitation employés dans les restaurants et hôtels.

Une revue commerciale française constate que la France possède 45,000,000 de poules évaluées à 2 francs 50 centins pièce (50 cts) et donnant ainsi une valeur totale de 112,500,000 francs. Leur produit à 7 douzaines d'œufs en moyenne et à 10 cts la douzaine se monterait à 315,000,000 douzaines valent \$31,500,000.

Un chimiste français annonce qu'il a trouvé le moyen de produire l'aluminium à un prix très peu plus élevé que celui de l'étain, qui vaut actuellement ici 27 à 28cts la livre. Comme à même volume le premier est trois fois plus léger que le second, il s'en suit qu'un volume d'aluminium égal à une livre d'étain ne coûterait, à ce compte, que 10 ou 12cts. Si cette

nouvelle se vérifie, il y a là un progrès dont les conséquences sont incalculables.

Un livre de thé peut donner 300 tasses ordinaires d'infusion. Pour apprécier les thés, les dégustateurs ou inspecteurs officiels en prennent le poids d'une pièce de cinq centins, la quantité exacte requise pour une tasse. Comme une once pèse environ 25 pièces de cinq centins, il s'en suit qu'une livre de thé donnerait 400 tasses d'infusion ayant la force normale établie pour la dégustation. Mais les tasses employées par les inspecteurs sont plus petites d'un quart que les tasses employées actuellement, en sorte qu'une livre donne 300 tasses de thé.

Les éditeurs de journaux sont dans la jubilation dans le Ohio. L'un d'eux ayant dernièrement pris quarante trois actions contre des abonnés récalcitrants, il obtint un jugement favorable dans chaque cas. Quinze abonnés s'exécutèrent, mais les vingt-huit autres produisirent des affidavits montrant qu'ils ne possédaient que juste ce que la loi mettait hors de saisie. Par décision de la Cour Suprême, ils furent arrêtés comme coupables de petit-larcin et condamnés à \$300 d'amende. Vingt-deux s'exécutèrent et six durent aller en prison pour non paiement. Tel est le résultat de la nouvelle loi postale qui assimile au larcin le fait de recevoir un journal et de refuser de le payer.

RESPONSABILITE DES ARCHITECTES ET DES ENTREPRENEURS

Sous le titre de "TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE DE LA RESPONSABILITÉ DES ARCHITECTES ET DES ENTREPRENEURS," M. L. E. Péliissier, vient de publier, chez A. Périard 23 rue St Jacques, Montréal, un volume rempli de choses utiles à tous ceux qui s'occupent de la construction aux propriétaires qui font construire aussi bien qu'aux architectes et aux entrepreneurs. C'est l'exposé des lois qui concernent les droits respectifs de toutes ces personnes, des responsabilités qui leur incombent, de la manière dont elles doivent s'y prendre pour faire respecter ces droits et, au besoin, pour en exiger la sanction devant les tribunaux.

M. Péliissier a divisé son ouvrage en deux parties, dont la première est un traité théorique du droit concernant les locataires d'ouvrage et le contrat de louage d'ouvrage, c'est-à-dire, les propriétaires et les entrepreneurs. Elle se divise en cinq chapitres lesquels se subdivisent en sections et paragraphes. La seconde partie, traite plus spécialement des obligations réciproques des propriétaires et des architectes et entrepreneurs. Un appendice contient les règlements de la ville de Montréal concernant la construction des maisons.

La première partie est un ouvrage de droit qui tout en étant d'une grande utilité pour les entrepreneurs et architectes, a plus d'intérêt pour les avocats; la seconde est tout à fait pratique et contient des enseignements que personne ne devrait ignorer.

Le style est clair, concis et précis, contrairement au style ordinaire de nos lois; il est exempt, surtout dans la deuxième partie des expressions légales qui viennent si facilement sous la plume de nos jurisconsultes et qui déroutent souvent l'intelligence des simples mortels; et enfin, on y trouve, sous leur désignation technique, les causes de responsabilité que comporte, de la part de l'entrepreneur et de l'architecte, l'exécution des travaux qu'ils ont entrepris ou qu'il conduit.

Comme, d'après notre code, chacun est sensé connaître la loi et personne ne peut plaider ignorance de ce que la loi lui prescrit, nous conseillons fortement à tous les architectes et entrepreneurs de se procurer l'ouvrage de M. Péliissier et d'en faire leur profit.

Ajoutons que la partie typographique de l'ouvrage est sans reproche, sauf la disposition de la table des matières qui est un peu confuse; que le papier est beau et la reliure solide comme il convient à un ouvrage d'utilité publique.

EPICERIES.

Voici la saison ou les œufs ont des prix très variables.

Les épiciers devraient essayer le tabac noir de la "North American Tobacco Company."

MM. Aubin et Thibault ont pris un commerce général de thé et se proposent d'en placer parmi leur nombreuse clientèle dans l'épicerie.

Il n'y aura bientôt plus un seul épicier à Montréal qui puisse rester en dehors de l'association, pour ses propres intérêts.

M. Joseph Bussières, épicier, de Québec, s'est mis à la tête d'un mouvement pour la formation d'une association d'épiciers de détail à Québec.

Un épicier dit qu'une cheminée de lampe lavée dans l'huile de pétrole, et qu'on n'essuie jamais avec un linge humide, ne craque jamais. Elle se noircira tout entière, à la fumée, plutôt que d'éclater.

D'après une dépêche au Star de Montréal, il se serait formé en Angleterre une compagnie sous le nom de "The Canadian Horse Trading Company, Limited" avec un capital de \$10,000 pour faire le commerce de chevaux canadiens en Angleterre.

L'abolition du droit de 2c par livre aux Etats-Unis sur le sucre brut aura probablement pour effet d'empêcher les raffineurs d'acheter des mélasses des Barbades pour les faire bouillir. Ce qui, de son côté, aurait pour effet d'augmenter l'approvisionnement des mélasses pour la consommation en nature et, conséquemment, d'en diminuer le prix.

Un "habitant" est venu, il y a quelque temps, à la ville, avec une boîte d'œufs qu'il disait frais pondus. Il les offrit à un épicier qui pour s'assurer qu'ils étaient frais, les a secoués, près de son oreille les uns après les autres. L'acheteur

en a ainsi mis de coté un bon nombre. Huit jours après, le même habitant revenait avec une autre boîte d'œufs; l'épicier les a tous secoués et tous ont parfaitement supporté l'expérience. Mais le lendemain, une cliente qui avait acheté deux douzaines de ces œufs les a rapportés à l'épicier, en lui disant qu'elle ne voulait pas des œufs cuits, mais crus.

Morale: Mirez les œufs pour savoir s'ils sont frais.

DETTES MUNICIPALES

Voici qu'elle était, au 31 décembre 1889, la dette des principales villes du Canada calculée d'après l'évaluation et la population, avec le chiffre rond en mille habitants.

Villes	Population du 1000	dette de l'éval.	Dette par tête
Québec	65	30	75
Ste Catherine	10	21	89
London	27	17	83
Winnipeg	21	14	120
Ottawa	44	14	56
Guelph	10	14	43
Hamilton	44	13	51
Montréal	202	12	65
Sorel	8	12	23
Toronto	172	11	85
Windsor	10	11	47
Kingston	18	10	40
Halifax	42	9	46
Charlottetown	13	9	22
Sherbrooke	10	8	19
Victoria	20	7	30
St Thomas	10	7	23
Vancouver	14	5	36

L'ensemble de ces 18 villes donne une population de 740,000 âmes, une évaluation de \$406,115,327 et une dette de \$48,954,280, soit une moyenne par tête de \$66 et par 100 de l'évaluation, 12, et pour la richesse moyenne par tête, nous avons \$550. Winnipeg tient le haut du pavé avec une richesse moyenne de \$850, puis vient Toronto avec \$800, Montréal tient la moyenne, \$550.

LE THE VERT

Dans le commerce, on distingue communément cinq variétés de thé vert: Gunpowder (poudre à canon), Imperial, Hyson, Young Hyson et Twankay, ou Hyson Skin. Le thé poudre à canon est ainsi désigné à cause de sa forme assez semblable à de la poudre à canon. Les Chinois font trois récoltes de feuilles à thé: la première est la moins abondante, les feuilles étant très petites, mais c'est aussi celle qui donne le parfum le plus délicat. La seconde est plus forte; on en choisit les feuilles les moins développées qui sont aussi recherchées que celles de la première récolte. La troisième récolte donne des feuilles plus irrégulières dont le parfum est plus faible et moins délicat. La dernière récolte, à laquelle on ajoute les feuilles les plus grossières de la seconde est en grande partie faite en Impérial que les chinois désignent sous le nom de grosse poudre à canon. Cette poudre à canon diffère de l'autre par sa grosseur et par son parfum moins fort. Son nom lui vient de ce que ce thé est employé par l'empereur et par les mandarins. Le Young Hyson diffère de la Poudre à canon en ce que les feuilles sont frisées au lieu d'être roulées, les